

La fondation Swiss Medical et la polyclinique The New Life sauvent des vies

(Déjà 4 ans de collaboration solide)

La Guérite

2.000 F

"Quotidien béninois d'information, d'analyse, d'investigation et de publicité" La Guérite N°1086 du lundi 24 Février 2025
Autorisation N°1048/MISP/DC/SG/DAI/SCC DU 06 Mai 2008 11ième année. Tél.: (00229) 97-26-26-71

Informez plus et autrement

Santé publique au Bénin

Les caractéristiques du nouveau scanner commandé au Cnhu

P.10

Décès tragique du ministre de l'Enseignement secondaire P.8

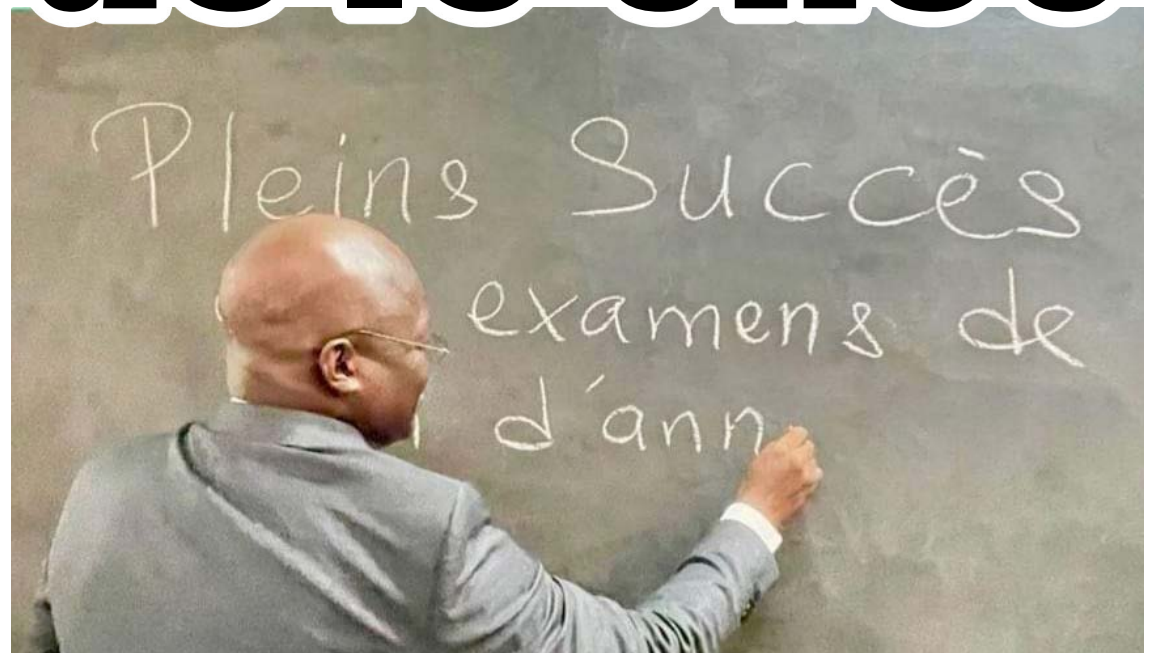
Le gouvernement Talon sous le choc

- Des témoignages et hommages pleuvent
- La date d'inhumation de Kouaro Yves Chabi connue

Tournée nationale annoncée du chef de l'État P.4

Rien n'est décidé pour le moment

(Voici la réponse du porte-parole du gouvernement)



Plus de 200 personnes promues dans l'Ordre national du Bénin P.9

Les mérites de Serge Nonvignon et René Talon reconnus



Retrouvez nos articles sur www.gueritetvmonde.bj

LA GUERITE

"Quotidien béninois d'information, d'analyse, d'investigation et de publicité"

Informer plus et autrement

Directeur Général

Jean Eudes DAKIN

Tél/WhatsApp : 97819137

Directeur de Publication

Chamss-Deen BADAROU

Tél/WhatsApp : 00229 97262671

Rédaction

Latifath KOWENOU

Faosiya SEFOU

Amanda E. DACKY

Leobar ADJAÏ

Mathieu K. BOKO

Secrétaire de rédaction par intérim

Anselme ORICHA

Graphiste

S - Design

GUERITE TV MONDE

+229 01 52 38 36 38

LIVE

www.gueritetvmonde.bj

ÉMISSION DE CULTURE GÉNÉRALE

LA JAUGE

LUNDI AU VENDREDI, 11H45-12H45

Testez vos méninges et boostez votre mémoire en direct

Avec Chamss-Deen **BADAROU**

Décès tragique du ministre de l'Enseignement secondaire

Le gouvernement Talon sous le choc

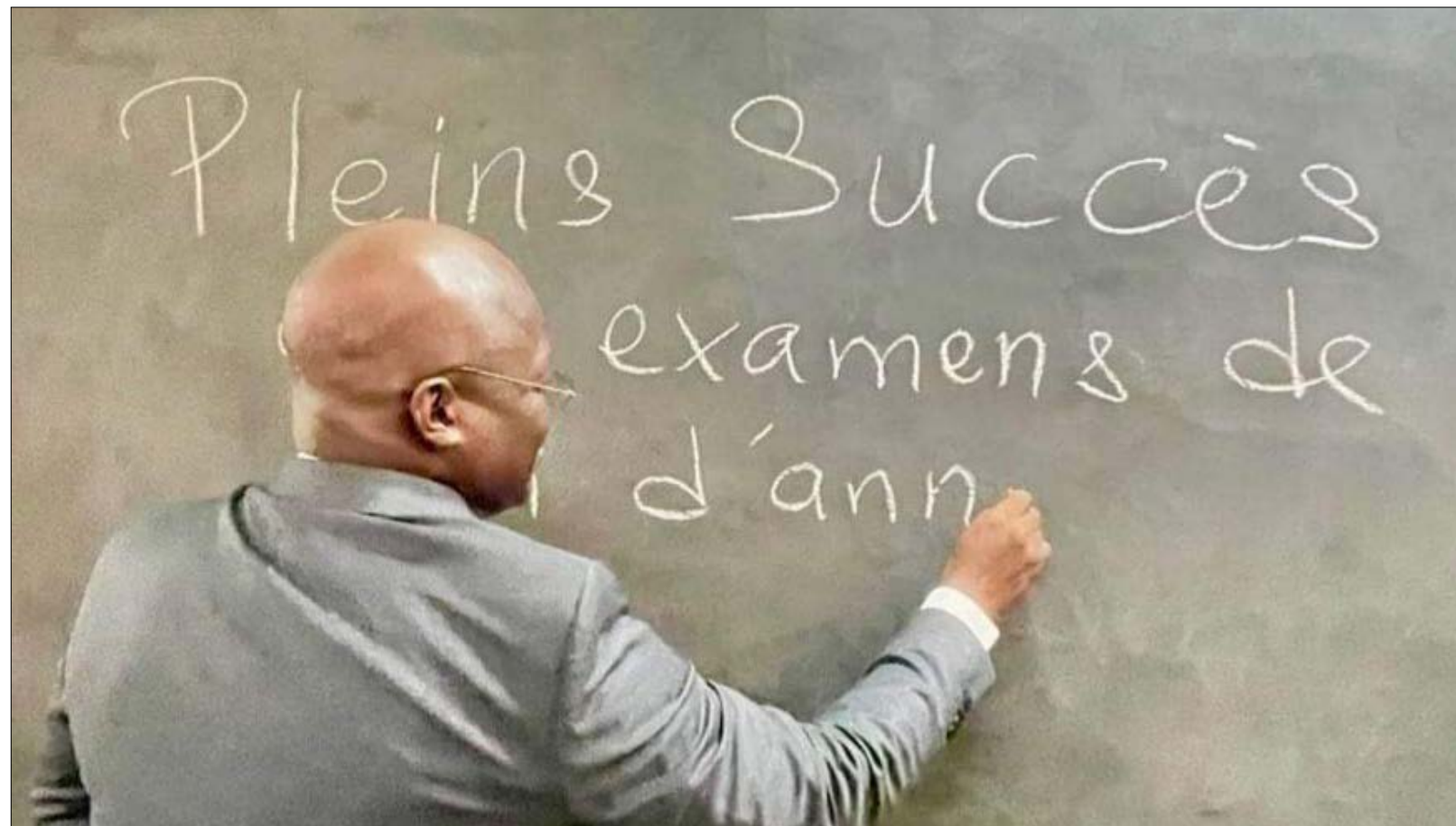
- *Des témoignages et hommages pleuvent*
- *La date d'inhumation de Kouaro Yves Chabi connue*

Anselme ORICHA

Le Bénin est en deuil depuis la nuit du jeudi 20 février 2025. Le Ministre des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle, Kouaro Yves Chabi, ainsi que son garde du corps, le sergent Kawepo Sabi Christian, ont perdu la vie dans un accident de circulation sur la Route Nationale Inter-États N°2 (RNIE 2), à la sortie nord du village de Badékparou, arrondissement de Tchatchou, commune de Tchaourou.

Selon les premiers éléments de l'enquête rendus publics par la Direction Départementale de la Police Républicaine du Borgou, le drame s'est produit aux environs de 21 heures. Le ministre se rendait à Parakou pour participer à la 26^e édition de la Journée Internationale de la Langue Maternelle (JILM). Il voyageait à bord d'un véhicule administratif de marque Nissan Patrol, immatriculé CE 9531 RB, conduit par Deguennonvo Ignace. Son épouse et son garde du corps étaient également à bord.

Alors que le véhicule roulait à vive allure en direction de Parakou, le chauffeur a tenté de dépasser un camion de marque Scania immatriculé AZ 6546/BH 2379 RB. C'est alors qu'un autre véhicule est apparu en sens inverse. Pris de court, le conducteur du Nissan Patrol a voulu se



rabattre, mais a violemment percuté l'arrière du camion sur le côté passager.

L'accident a coûté la vie au ministre Kouaro Yves Chabi et à son garde du corps, le sergent Kawepo Sabi Christian, qui était assis à l'avant du véhicule. Les deux autres occupants, le chauffeur et l'épouse du ministre, Anagio Reliques, ont survécu avec des blessures légères. Mme Anagio a été placée en réanimation par précaution, bien que son pronostic vital ne soit pas engagé.

Une vive émotion à travers le pays

Cet accident tragique a suscité une vive émotion à travers tout le Bénin. Plu-

sieurs hautes personnalités se sont rendues sur les lieux du drame, dont la Vice-Présidente du Bénin, Mariam Chabi Talata, l'ancien président de la Cour Constitutionnelle, Joseph Djogbénu, ainsi que le Directeur Départemental de la Santé du Borgou et d'autres responsables administratifs et politiques.

Au lendemain du drame, de nombreuses personnalités, formations politiques et organisations non gouvernementales ont exprimé leur stupéfaction et leurs condoléances. Elles ont souligné l'immense perte pour la famille du ministre, la nation béninoise et le secteur de l'éducation en particulier.

Hommages et réactions des

formations politiques

L'Union Progressiste le Renouveau a publié un communiqué exprimant sa profonde tristesse : « Cette disparition soudaine représente une perte incommensurable, aussi bien pour notre parti que pour le gouvernement du Président Patrice Talon et toute la nation béninoise. » Le parti a salué la mémoire d'un « homme de grande humilité et dévoué, dont les actions pour le rayonnement du secteur de l'enseignement secondaire, technique et professionnel resteront un bel héritage. »

Le président de l'Union Progressiste le Renouveau, Joseph Fifamè Djogbénu, a exprimé sa douleur lors

d'une visite au domicile du défunt à Parakou : « Il n'y a pas de mots pour exprimer notre douleur. Dieu nous a unis dans la douleur davantage, puisque nous étions tous sur les lieux de l'accident. »

Le gouvernement béninois, à travers un communiqué signé par Édouard Ouin-ou-ro, a également présenté ses condoléances à la nation et à la famille endeuillée. Une délégation gouvernementale s'est rendue au domicile du ministre défunt à Akpro-Misséréte pour témoigner du soutien du Chef de l'État, Patrice Talon, et de tout le peuple béninois.

Wilfried Léandre Houngbedji, secrétaire général adjoint



du gouvernement, a rendu un vibrant hommage sur sa page Facebook : « Ainsi, t'aimions-nous ; Ainsi t'aimerons-nous, KYC. Affable, de sourire et de dévouement généreux. À jamais dans nos cœurs. Souvenirs éternels. RIP. »

Des hommages unanimes

Le parti Les Démocrates s'est dit « consterné par cette mort brutale et bouleversante » et a présenté ses sincères condoléances à la famille

du ministre et à celle de son garde du corps.

Le parti Moele-Bénin, dirigé par Jacques Ayadji, a salué l'engagement de Kouaro Yves Chabi pour l'amélioration du système éducatif béninois. Le parti Force Caoris pour un Bénin Émergent (FCBE) a rendu hommage à « un homme dévoué à sa tâche et engagé pour le développement du Bénin », tout en souhaitant un prompt rétablissement à l'épouse du ministre et à son chauffeur.

Abdoulaye Bio Tchané, président du Bloc Républicain (BR), a salué « un homme d'une rare compétence » et un « serviteur de l'État engagé » dont l'empreinte restera « indélébile » dans le secteur éducatif béninois.

L'Union Nationale des Syndicats de Travailleurs du Bénin (UNSTB) a exprimé sa profonde douleur face à cette disparition tragique, saluant les qualités et les compétences de l'illustre disparu.

L'ambassade de France au Bénin a également rendu hommage à un « homme d'exception » et à « un grand professionnel de l'enseignement technique et de la formation professionnelle. »

Des obsèques prévues le 1er mars 2025

Aux dernières nouvelles, le ministre Kouaro Yves Chabi sera conduit à sa dernière demeure le 1er mars 2025. L'inhumation aura lieu à Para-

kou dans l'intimité familiale. Une cérémonie d'hommage de la République est prévue le même jour au stade Omnisport de Parakou, en présence du Chef de l'État, Patrice Talon.

La disparition tragique de Kouaro Yves Chabi constitue une énorme perte pour le Bénin. Sa mémoire restera gravée dans les cœurs de tous ceux qui l'ont connu et apprécié pour son dévouement à l'éducation et à la nation.

Tournée nationale annoncée du chef de l'État

Rien n'est décidé pour le moment

(Voici la réponse du porte-parole du gouvernement)

Mathieu K. BOKO

Aucune tournée du président Patrice Talon n'est programmée dans les 77 communes du Bénin, contrairement aux informations relayées par certains médias. C'est ce qu'a affirmé le secrétaire général adjoint du gouvernement, Wilfried Léandre Hounbedji, mettant ainsi fin aux spéculations.

En effet, plusieurs organes de presse béninois avaient annoncé une tournée nationale du chef de l'État à partir d'avril prochain, supposément destinée à



faire le bilan des actions menées depuis son accession au pouvoir en 2016. Cette information a été catégoriquement démen-

tie par le porte-parole du gouvernement.

Wilfried Léandre Hounbedji a clairement indiqué

qu'aucune tournée présidentielle n'était inscrite à l'agenda du président Patrice Talon à ce jour. Il a précisé qu'aucune sortie

officielle ni déplacement n'étaient envisagés pour le moment, dissipant ainsi les rumeurs persistantes à ce sujet. « Il n'y a rien de tel à l'agenda du chef de l'État actuellement », a-t-il déclaré.

Le porte-parole a également tenu à rappeler que toute annonce relative aux déplacements du président ferait l'objet d'une communication officielle. Il a invité la population à se fier exclusivement aux informations émanant des canaux officiels du gouvernement afin d'éviter toute confusion.

GUERITE TV
MONDE

COTONOU
— GUÉRITE TV MONDE —

Rouvrir ses portes

Tel.:
+229
91
19
10
10



Santé publique au Bénin

Voici la caractéristique du nouveau scanner bientôt disponible au Cnhu

Anselme ORICHA

Bonne nouvelle pour les Béninois. Le Centre National Hospitalier Universitaire Hubert Koutoukou Maga (CNHU-HKM) sera bientôt équipé d'un scanner de dernière génération. Le gouvernement a annoncé l'acquisition d'un scanner de 64 barrettes/128 coupes avec option cardiologique, marquant une avancée significative dans l'amélioration de l'offre de soins médicaux au Bénin. Cette décision majeure a été prise lors du Conseil des ministres du mercredi 19 février 2025.

Le nouveau scanner sera installé sur le site de l'ancien Hôpital d'Instruction des Armées (HIA) à Cotonou. Cet appareil de haute technologie permettra de réduire considérablement les délais de réalisation des examens médicaux, améliorant ainsi la réactivité dans le diagnostic et le suivi des patients. Grâce à ses capacités avancées, notamment en



imagerie cardiologique, il offrira une précision accrue dans l'évaluation des pathologies cardiaques et vasculaires.

Avec l'installation de ce scanner, le CNHU-HKM renforcera son rôle de

centre de référence en matière de diagnostic médical au Bénin. L'appareil contribuera à optimiser la prise en charge des patients en permettant un dépistage précoce et un suivi régulier des maladies chroniques comme

les affections cardiovasculaires et les cancers. En outre, il participera à réduire les évacuations sanitaires coûteuses vers l'étranger en offrant des soins de qualité sur place. Pour garantir le succès de

ce projet, le Conseil des ministres a donné son accord pour la contractualisation avec une entreprise spécialisée dans l'installation de ce type d'équipement médical. Le ministre de la Santé est chargé de veiller à la bonne exécution du marché afin d'assurer une mise en service rapide et efficace du scanner.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la politique gouvernementale visant à moderniser les infrastructures de santé et à renforcer l'accès aux soins de qualité pour tous les citoyens. En dotant le CNHU-HKM d'un scanner à la pointe de la technologie, le gouvernement béninois réaffirme son engagement à améliorer le système de santé national.

Avec cette acquisition stratégique, le Bénin franchit un nouveau cap dans le domaine de la santé publique en offrant à sa population des moyens diagnostiques modernes et performants.

GUERITE TV
MONDE

BOHICON
GUÉRITE TV MONDE

00229 91 19 1010



Actions sociales

La fondation swiss médical et la polyclinique the new kife sauvent des vies

(Déjà 4 ans de collaboration solide)

Mathieu K. BOKO

La Fondation Swiss Medical Initiative, en partenariat avec la Polyclinique The New Life, se tient aux côtés des plus démunis. Pour célébrer autrement leurs quatre années de collaboration, les deux structures ont décidé d'offrir des soins médicaux de qualité à la population béninoise à travers une mission chirurgicale qui a débuté ce lundi 17 février et qui prendra fin le dimanche 23 février 2025.

À mi-parcours, les résultats sont déjà encourageants : 18 patientes ont bénéficié d'une intervention chirurgicale sur les 30 prévues.

Un engagement constant pour des soins de qualité

La Polyclinique The New Life est un établissement hospitalier pluridisciplinaire, leader dans le secteur privé de la santé au Bénin et dans la sous-région. Depuis sa création, cette structure sanitaire s'est engagée dans une dynamique d'amélioration continue de la qualité des soins et des prestations. Toutes les spécialités médicales y sont repré-

sentées, et au quotidien, le personnel s'efforce d'offrir une prise en charge optimale, adaptée aux besoins de chaque patient.

Cette mission chirurgicale, organisée en collaboration avec l'Hôpital cantonal de Fribourg et la Fondation Swiss Medical Initiative, illustre cet engagement.

Une équipe médicale d'exception au service des démunis

L'une des particularités de cette mission réside dans la compétence des équipes médicales et paramédicales, multidisciplinaires et expérimentées, qui confèrent à l'établissement une solide notoriété.

Le programme prévoit 30 interventions chirurgicales en cinq jours, avec pour objectif principal de soulager les plus démunis. Entre le 17 et le 23 février 2025, la Polyclinique The New Life et ses partenaires auront ainsi pris en charge plus d'une trentaine de patientes. Toutes les opérations ont été couronnées de succès grâce à la détermination et au dévouement des équipes médicales et paramédicales, qui se sont portées



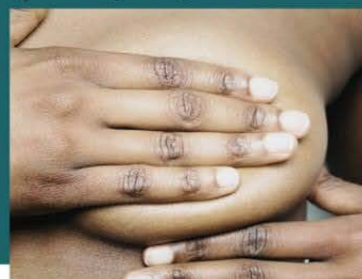
LA POLYCLINIQUE THE NEW LIFE
organise en collaboration avec
**HÔPITAL CANTONAL DE FRIBOURG &
LA FONDATION SWISS MEDICAL INITIATIVE**
UNE MISSION CHIRURGICALE
Du 17 au 23 février 2025

Infos : 01 90 75 84 84
01 44 97 08 13

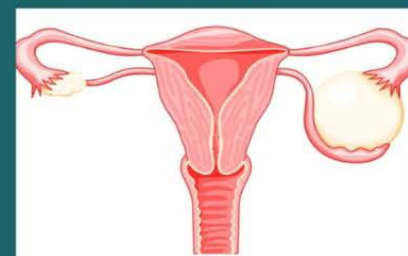
La Polyclinique The New Life est située à
Djèrègbé Lokovi, route de Kétonou



Prolapsus génital



Tumeur mammaire bénigne



Kyste ovarien

ENSEMBLE SAUVONS DES VIES
www.swissmedicalinitiative.com



MINISTÈRE DE LA SANTÉ
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



volontaires pour cette noble cause.

Un établissement aux normes internationales

Lors de notre reportage, nous avons eu l'occasion de visiter les locaux de la polyclinique. Du bloc

opératoire à la salle de stérilisation, en passant par les différentes unités de soins, tout répond aux normes requises en matière de qualité et de sécurité.

Grâce à son infrastructure moderne et à son organi-

sation à taille humaine, la Polyclinique The New Life privilégie une relation individualisée entre chaque patient et l'ensemble de l'équipe soignante, garantissant ainsi un suivi médical efficace et humain.



Coup de poing du Cnin à Parakou

Quatre présumés cybercriminels interpellés dans deux quartiers

Anselme ORICHA

Le Centre National d'Investigation Numérique, en collaboration avec la Police Républicaine, a réalisé un important coup de filet dans la lutte contre la cybercriminalité. Quatre présumés cybercriminels ont été interpellés, et de nombreux biens ont été saisis. Selon nos informations, ces suspects seront présentés au procureur de la République dans la semaine.

L'opération a eu lieu le vendredi 21 février 2025 dans deux quartiers stratégiques de Parakou : Ganou, situé dans le troisième arrondissement, et Camp-Adagbè,

un quartier du premier arrondissement. Les forces de l'ordre ont agi avec une grande précision, prenant de court les suspects dans leurs cachettes respectives.

Les investigations menées ont permis de saisir une importante somme d'argent, estimée à près de 17 millions de francs CFA, retrouvée chez celui qui est considéré comme le cerveau du réseau. En plus de cette somme conséquente, les agents ont mis la main sur une voiture haut de gamme, quatre motocyclettes ainsi que divers objets de luxe.

D'après nos sources, les quatre suspects seront pré-



sentés au procureur de la République dans le courant de la semaine. Cette étape judiciaire permettra de déterminer les charges retenues contre eux et les suites

à donner à cette affaire de grande envergure.

Cette opération marque une nouvelle avancée dans la lutte contre la cybercrimi-

nalité à Parakou et rappelle l'engagement des autorités à protéger les citoyens contre ce fléau.

Enseignement supérieur au Bénin

Les résultats de la sélection des aspirants au métier d'enseignant déjà disponibles

Amanda DACKY

Dans un communiqué en date du vendredi 19 avril 2024, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a informé les détenteurs de doctorats et de masters, inscrits sur la plateforme du Fichier National des Aspirants à l'Enseignement Supérieur (FNAES) lors de la campagne de mai 2023, de la disponibilité des résultats. Ces candidats peuvent consul-



ter leur résultat sur ladite plateforme.

L'annonce a été faite à travers un communiqué en date du 18 février 2025.

Les réclamations pourront être déposées via la plateforme durant la période indiquée. Ci-dessous, l'intégralité du communiqué signé par le directeur de cabinet, Rigobert Tossou.

Le FNAES permet de disposer d'une base de données fiable renseignant sur tous les titulaires d'un doctorat ou d'un master dans une discipline spécifique et aspirant au métier d'enseignant du supérieur au Bénin.

Inauguration de deux centres multimédias à Porto-Novo

Un pas en avant pour le patrimoine culturel et l'éducation numérique sur le climat

Faosiya SEFOU

Ce jeudi 20 février 2025, la mairie de Porto-Novo a inauguré deux nouveaux centres multimédias, marquant un jalon significatif dans les projets Patrimoine 2.0 et Parcours des Sentinelles du Climat. Cette initiative, fruit d'une collaboration entre l'Ambassade de France au Bénin et la mairie, vise à enrichir l'accès à la culture et à la technologie pour les jeunes et les communautés locales.



Ces deux centres multimédias, dotés d'équipements modernes de dernière génération, sont désormais mis à la disposition de la ville capitale. L'un s'inscrit dans le cadre du projet Patrimoine 2.0 et l'autre dans celui du Parcours des Sentinelles du Climat. Selon le responsable du centre des Jardins des Plantes et de la Nature, ce nouvel espace multimédia a pour vocation de rendre

le JPN de Porto-Novo plus attractif. « Le Parcours des Sentinelles du Climat contribue à la lutte contre les changements climatiques », a-t-il souligné.

Fruits de la coopération entre l'Ambassade de France au Bénin et la mairie de Porto-Novo, ces centres, situés au cœur de la ville - l'un au Jardin des Plantes et

de la Nature, l'autre sur la berge lagunaire - ont pour ambition de promouvoir le patrimoine culturel de Porto-Novo et d'encourager l'éducation numérique sur les questions climatiques.

À travers ces initiatives, Porto-Novo se positionne comme un pôle d'innovation culturelle au Bénin, offrant à ses habitants une plateforme

pour explorer, apprendre et valoriser leur patrimoine tout en s'inscrivant dans le monde numérique d'aujourd'hui. L'ambassadrice de France au Bénin, par la voix de son représentant, a exprimé sa fierté de participer à ces projets qui allient tradition et innovation.

Ordinateurs modernes, tablettes et espaces de travail

collaboratif offrent désormais aux utilisateurs de ces centres la possibilité de s'engager dans des projets créatifs et éducatifs. Lors de la cérémonie d'inauguration, le représentant du maire de Porto-Novo a souligné l'importance de ces infrastructures pour la jeunesse et l'éducation.

Les projets Patrimoine 2.0 et Parcours des Sentinelles du Climat sont conçus pour sensibiliser les jeunes aux enjeux du patrimoine culturel et les encourager à devenir des acteurs de la lutte contre le changement climatique au sein de leur communauté. Rachadou TOUKOUROU a exprimé sa fierté de voir ces projets aboutir.

La cérémonie s'est clôturée par des visites des centres, où les invités ont pu découvrir les installations et échanger avec les futurs utilisateurs de ces espaces multimédias.



Guérite TV Monde, le leader des Web TV au Bénin

Contact : 00229 97 26 26 71

Plus de 200 personnes promues dans l'Ordre national du Bénin

Les merites de Serge Nonvignon et René Talon reconnues



La rédaction

Par décret n°2025-034 en date du 29 janvier 2025, le chef de l'État, Patrice Talon a reconnu les mérites de 221 personnes en procédant à leur nomination ou leur promotion dans l'Ordre national du Bénin. Des 221 lauréats concernés, de la présidence de la République à l'Assemblée nationale en passant par la Cour suprême, la Haac, les ministères des Affaires étrangères,

du Travail, de l'Agriculture et des Finances, 13 sont élevés, à titre normal et civil, au grade d'Officier et le reste (208) promu au grade de Chevalier. Dans cette dernière catégorie figurent deux journalistes. Il s'agit de René Talon et de Serge Nonvignon qui officient, depuis avril 2016, à la Direction de la communication de la Présidence de la République. Si René Talon avait servi à la radiodiffusion du service public Ortb (devenue Srtb)

en tant que rédacteur en chef, Serge Nonvignon, lui, a été dans le privé notamment à la radio Ocean Fm. En apposant sa signature sur le décret portant leur nomination ou leur promotion dans l'Ordre national du Bénin, nul doute que Patrice Talon, Grand Maître des Ordres nationaux du Bénin, reconnaît leurs mérites à travers leur intégrité et leur dévouement dans l'exercice de leurs fonctions.



DÉCRET N° 2025 – 034 DU 29 JANVIER 2025
portant nomination ou promotion à titre normal et civil dans l'Ordre national du Bénin.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,
GRAND – MAITRE DES ORDRES NATIONAUX DU BENIN,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la loi n° 2024-28 du 26 juillet 2024 portant création des Ordres nationaux du Bénin ;
- vu** la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu** le décret n° 2025-001 du 06 janvier 2025 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2013-390 du 26 septembre 2013 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre national du Bénin ;
- vu** le décret n° 2021-447 du 08 septembre 2021 portant nomination du vice-Grand Chancelier de l'Ordre national du Bénin ;
- vu** le décret n° 2023-410 du 26 juillet 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du cabinet du vice-président de la République et des services de la Grande Chancellerie du Bénin ;
- vu** le compte rendu intégral avec les conclusions issues des travaux des sessions ordinaire et extraordinaire du Conseil des Ordres nationaux du Bénin tenues respectivement du 04 juillet au 05 novembre 2024 et du 25 novembre au 18 décembre 2024,

DÉCRÈTE

Article premier

Sont promues à titre normal et civil pour prendre rang de la date de leur réception au grade d'Officier de l'Ordre national du Bénin, les personnes dont les noms suivent :

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

- **ALLAGBE Kochikpa Casimir Euloge**, Attaché des services administratifs (Ancien Ch/ONB par décret n° 2016-193 du 01/04/2016).

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

- **AKPO Kadoukpè Octave Wilson**, Administrateur du travail ;
- **ANAGONOU Sègbédji Marius Gildas**, Administrateur des services financiers ;
- **ASSOGBA Théodore Mathurin**, Administrateur des services financiers ;
- **BASILE GBEDJI Armand Polycarpe**, Ingénieur électromécanicien ;
- **BOSSOU AGBASSOU Jean**, Administrateur des banques ;
- **DONTE Oladé Sylvie Rosine**, Administrateur en gestion des marchés publics ;
- **FADOTE DJIGBEGNONHOU Anita**, Administrateur ;
- **GAFAROU Wassi**, Administrateur des services publics ;
- **GBLOTCHAOU Félix Tékpon**, Administrateur civil ;
- **GUEDJE Ludovic**, Enseignant-chercheur ;
- **NONVIGNON Sourou Okry Serge**, Journaliste ;
- **SEIDOU Adjaratou épse MALIKI**, Spécialiste en passation des marchés publics ;
- **TALON René Cohomlan**, Journaliste.



La zone administrative et commerciale de Ganhi déclarée d'utilité publique

Compte rendu du conseil des ministres du 20 02 2025

REPUBLIQUE DU BENIN
 République du Bénin

 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

 SECRETARIAT GENERAL DU
 GOUVERNEMENT

N° 06/2025/PR/SGG/CM/OJ/ORD

COPIE

Compte-rendu du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 19 février 2025, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République.

Les décisions ci-après ont été prises :

I- Mesures normatives.

I-1. Dispositions particulières transitoires applicables pour la reconnaissance de l'équivalence des diplômes des établissements privés étrangers de formation aux professions de santé ne figurant pas sur la liste des établissements privés étrangers dont les diplômes sont directement éligibles à la demande de reconnaissance de l'équivalence de diplômes.

Il a été constaté, ces dernières années dans la sous-région, une prolifération d'établissements privés de formation médicale et paramédicale aux performances peu rassurantes.

A cet effet, le Gouvernement avait dû adopter, le 18 octobre 2023, le décret portant attributions, organisation et fonctionnement de la commission nationale d'étude des équivalences de diplôme qui, en son article 6, restreint l'obtention de l'équivalence des diplômes de médecine et des formations paramédicales délivrés par des établissements privés à une liste dérogatoire fixée par décret.

Par la suite, il a été validé une liste des établissements privés dont les formations dans ces domaines peuvent faire l'objet d'équivalence au Bénin.

A la date d'aujourd'hui, on dénombre au moins 16 médecins, 157 sages-femmes et 2097 infirmiers béninois titulaires des diplômes délivrés par lesdits établissements et dont les requêtes pour l'obtention de l'équivalence sont en attente ; non compris ceux qui avaient déjà pu en bénéficier.

Aussi, dans le but de prémunir les populations contre les erreurs médicales aux conséquences irréversibles constatées par endroits, le Gouvernement a-t-il décidé de mettre en place un dispositif spécial d'évaluation et de

renforcement de compétences des diplômés concernés afin de les habiliter à exercer au Bénin.

Il permettra, à l'issue de cette évaluation, d'organiser, pour ceux dont l'admissibilité est évidente, des sessions de renforcement de capacités, sous forme de modules de cours théoriques et de stages pratiques sur une période d'un an, dans les établissements de santé et sanctionnées à la fin par un certificat d'aptitude.

Sont concernés par ce dispositif :

- les professionnels de santé ayant déjà obtenu leurs diplômes dans ces établissements privés étrangers de formation aux professions de santé ne figurant pas sur la liste des établissements privés étrangers dont les diplômes sont directement éligibles à la demande de reconnaissance de l'équivalence de diplômes ;
- les étudiants ayant commencé leur formation en sciences de la santé dans lesdits établissements avant l'entrée en vigueur du présent décret.

Les ministres concernés sont instruits de prendre les mesures à même de garantir une conduite rigoureuse et efficace de ces sessions d'évaluation et de renforcement de compétences.

I-2. Déclaration d'utilité publique de la zone administrative et commerciale de Ganhi et expropriation d'immeubles.

Par décret n° 2001-289 du 08 août 2001, un plan spécial d'aménagement du périmètre de Ganhi, en tant que zone commerciale, a été approuvé en Conseil des Ministres. Ainsi, seules les infrastructures immobilières destinés à cette fin devraient désormais se trouver dans cet environnement.

Ultérieurement, le décret n° 2021-588 du 10 novembre 2021 portant déclaration d'utilité publique du périmètre défini a élargi l'affectation aux immeubles à usage administratif.

Mais, il se trouve que l'aire concernée regorge de maisons d'habitation mal entretenues, d'installations industrielles vétustes, d'immeubles abandonnés, inachevés, délabrés et totalement incommodes, compromettant ainsi la vocation à elle destinée.

C'est dans cette même zone qu'est implantée une cimenterie dont les activités sont une source importante de pollution atmosphérique, compte

non tenu du trafic élevé de camions causant de sérieuses dégradations des rues avoisinantes.

C'est ce qui justifie le renouvellement des termes du décret n° 2021-588 du 10 novembre 2021, pour parvenir à un aménagement total et convenable de cet espace.

En conséquence, dans le cadre de son assainissement, il est prévu de faire respecter par les propriétaires ou présumés propriétaires d'immeubles, les prescriptions d'urbanisme et d'architecture prévues dans la zone. La mise en œuvre de cette mesure aura exceptionnellement pour effet, la libération définitive de certains terrains susceptibles d'abriter des projets d'utilité publique.

Il convient de signaler que les propriétés impactées par la mesure de déclaration d'utilité publique ne seront pas toutes expropriées. Seuls sont concernés par une expropriation définitive, certains terrains présentant des intérêts spécifiques parce que devant abriter des infrastructures prévues.

I-3. Adoption des textes d'application de diverses lois.

Il s'agit, au titre de la loi n°2017-08 du 19 juin 2017 portant Identification des personnes physiques en République du Bénin, des décrets portant :

- conditions et modalités d'établissement des documents d'identification des personnes physiques ; puis
- mise en œuvre du registre national des documents d'identification des personnes physiques.

Pour ce qui est de la loi n°2021-04 du 08 juillet 2021 portant protection et règles relatives au commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction en République du Bénin, ce sont :

- le décret portant attributions, composition, organisation et fonctionnement du Conseil scientifique de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction ; puis
- le décret fixant les indemnités des membres du Conseil scientifique, du secrétaire permanent du Conseil scientifique et du représentant de l'organe de gestion de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction.

II- Communications.

II-1. Acquisition d'un nouveau scanner de 64 barrettes/128 coupes avec option cardiologique au profit du Centre national hospitalier universitaire Hubert Koutoukou MAGA.

Ce scanner sera installé sur le site de l'ex Hôpital d'Instruction des Armées (HIA) de Cotonou. Sa mise en place renforcera l'offre de soins en ce qu'elle va contribuer, d'une part, à réduire les délais pour la réalisation des examens et, d'autre part, favoriser une prise en charge médicale à temps des patients.

A ce titre, le Conseil a marqué son accord en vue de la contractualisation avec une entreprise spécialisée, à charge pour le ministre de la Santé de veiller à la bonne exécution du marché.

II-2. Campagne de fleurissement des villes du Grand Nokoué, de Parakou et Natitingou.

Dans la logique de l'engagement du Gouvernement à améliorer durablement le cadre de vie des populations et à préserver l'environnement sur le plan national en promouvant des villes assainies, propres et attrayantes, le présent projet a pour objectif, l'embellissement de l'espace urbain, la promotion de la biodiversité, la création d'espaces verts et la lutte contre les effets du changement climatique.

Il ambitionne autant d'encourager et de développer la culture de l'aménagement paysager auprès des populations en faisant d'elles des partenaires actifs de l'amélioration et de la préservation de leur environnement immédiat.

Ainsi, sur la base du volontariat, les plants sont récupérés par les habitants à titre individuel pour leur mise en terre et leur entretien. Ce faisant, le citoyen a le privilège de participer au fleurissement de sa rue, de son quartier, de sa ville et devient dès lors un acteur majeur dans le cadre de l'organisation des concours de la ville la plus fleurie qui seront initiés en partenariat avec les autorités communales concernées.

Le projet permettra par ailleurs aux pépiniéristes locaux d'accroître leurs revenus grâce à la production et la livraison de plantes décoratives et ornementales.



Compte rendu du conseil des ministres du 20 02 2025

II-3. Réalisation des travaux d'aménagement des voiries du quartier culturel et créatif de Cotonou.

Ces aménagements vont impacter 11 rues d'emprise variant de 15 à 30 m, pour un linéaire total de 2,726 km. Le Conseil a autorisé la contractualisation avec des entreprises expérimentées pour la réalisation des travaux et les missions de contrôle, les chantiers devant être conduits avec la qualité requise et dans les délais prescrits.

II-4. Construction de collecteurs d'assainissement pluvial et d'aménagement de voies connexes dans les villes d'Allada, Dassa-Zoumè, Pobè, Lokossa, Aplahoué, Djougou et Kandi.

Ces travaux font partie de la composante « Investissements centraux » du programme Building Resilient and Inclusive Cities (BRIC) et interviennent dans le cadre de la deuxième phase portant sur l'assainissement pluvial des villes secondaires. Ils permettront aux cités bénéficiaires, de mieux faire face aux inondations, à l'issue des travaux qui seront conduits par diverses entreprises.

Le Conseil y a marqué son accord et instruit les ministres concernés de veiller au respect strict de leurs cahiers des charges.

II-5. Mise à disposition de ressources au comité de pilotage de l'audit du fichier électoral.

Ledit comité, mis en place par certains partis politiques d'opposition, a soumis au Gouvernement un budget qui s'établit à la somme de 159.436.200 FCFA, pour la réalisation de cet audit.

Le Conseil a autorisé la mise à disposition intégrale des ressources et instruit les ministres chargés des Finances et de la Justice, d'accomplir les diligences nécessaires à cette fin.

II-6. Compte-rendu de la mise en œuvre du Programme Spécial d'Insertion dans l'Emploi (PSIE) sur la période allant du 1^{er} juillet 2020 au 31 décembre 2024.

En guise de rappel, il est à préciser que ledit programme, mis en œuvre depuis le 1^{er} juillet 2020, a pour objectif de recruter, chaque année, à la charge de l'État, 2000 jeunes diplômés à placer dans des entreprises privées ou publiques, sur une période de deux ans.

Ils devraient acquérir un minimum d'expériences les rendant plus aptes à se faire recruter à l'issue de la période d'insertion, ou au mieux, s'installer à leur propre compte, fort du renforcement de capacités dont ils ont bénéficié.

Au 31 décembre 2024, le programme affiche un taux de réalisation de 89,1%. En effet, sur la période sous référence, 7.130 candidats dont 30,1% de femmes ont été insérés dans 1.668 entreprises bénéficiaires ; pour 13.031.230.391 FCFA de subventions accordées à celles-ci sous forme de salaires directement payés aux allocataires par le Trésor public et 1.763.799.685 FCFA consacrés aux charges d'opérations et de fonctionnement ; soit un investissement total d'environ 15 milliards de FCFA.

Par ailleurs, l'enquête effectuée en juin 2024 sur l'itinéraire professionnel des candidats à l'emploi insérés dans les entreprises révèle un impact significatif du programme sur l'employabilité et le revenu des bénéficiaires.

Ainsi, sur l'ensemble de ceux d'entre eux arrivés au terme des deux (2) ans prévus au contrat du programme, 68,63 % sont maintenus en emploi, à raison de 55,69% dans l'emploi salarié et 12,94% convertis dans l'emploi indépendant.

Malgré ces résultats encourageants, force est de constater que les profils des demandeurs d'emplois ne correspondent pas souvent aux besoins des entreprises. En réalité, pour 63.728 candidats à l'emploi inscrits et éligibles, 15.501 postes étaient demandés par les entreprises et publiés sur la plateforme du PSIE. Il en découle que n'eussent été les difficultés liées à l'inadéquation des profils des postulants, les performances auraient pu être meilleures.

Prenant acte de ce compte-rendu, le Conseil a instruit les structures impliquées à l'effet de poursuivre le programme, en veillant aux mesures correctives adéquates en vue d'en optimiser les performances.

III- Rencontres et manifestations internationales.

Il a été autorisé sous cette rubrique :

- l'organisation des journées scientifiques de l'imagerie médicale, à Grand-Popo, du 20 au 22 février 2025 ;
- la 1^{ère} réunion de la Commission Mixte de coopération militaire bénino-américaine à Cotonou, du 24 au 29 février 2025 ; ainsi que
- la participation du Bénin aux Olympiades internationales d'Intelligence artificielle à Beijing, en Chine, du 2 au 9 août 2025.

IV- Mesures individuelles.

Les nominations suivantes ont été prononcées :

- ✓ **Au ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi**

Directeur de la Promotion des Petites et Moyennes Entreprises

Monsieur Luc Gbokanlé OBALE

Inspecteur général du ministère

Monsieur Dossou Henri SAVOEDO

- ✓ **Au Conseil Economique et Social départemental ainsi qu'il suit :**

- **Collines**

Monsieur Serge-Bruno Biaou Olouwalé ODOUBOUROU, désigné au titre de l'Assemblée nationale

- **Alibori**

Monsieur Shalom Paguièl HOUEMAVO, désigné au titre de la Chambre du Commerce et d'Industrie du Bénin

- **Donga**

Monsieur N'douobetobe N'TCHA KOUAGOU, désigné au titre de la Chambre du Commerce et d'Industrie du Bénin.

Fait à Cotonou, le 19 février 2025,
Le Secrétaire Général du Gouvernement,
Edouard OUI-OURO.



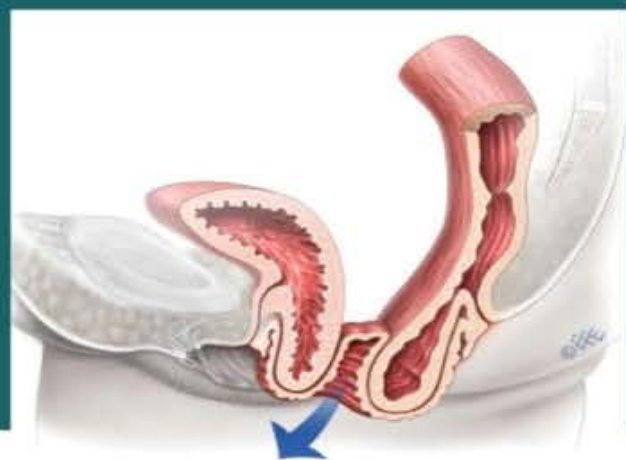


LA POLYCLINIQUE THE NEW LIFE
 organise en collaboration avec
**HÔPITAL CANTONAL DE FRIBOURG &
 LA FONDATION SWISS MEDICAL INITIATIVE**
UNE MISSION CHIRURGICALE
 Du 17 au 23 février 2025

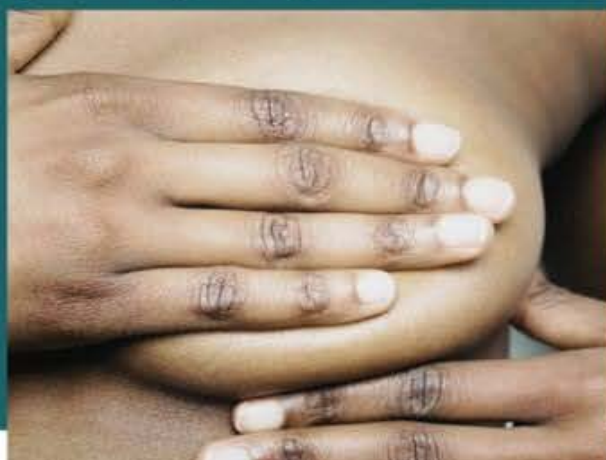
Infos : 01 90 75 84 84
 01 44 97 08 13



La Polyclinique The New Life est située à
 Djèrègbé Lokovi, route de Kétonou



Prolapsus génital



Tumeur mammaire bénigne



Kyste ovarien

ENSEMBLE SAUVONS DES VIES
www.swissmedicalinitiative.com



MINISTÈRE DE LA SANTÉ
 RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

